secteurs entièrement canadiens, d'où seraient dirigées toutes les opérations aériennes effectuées dans le pays. Le Canada et les États-Unis ont aussi engagé des discussions connexes sur le partage de leurs compétences dans la mise en place des futurs dispositifs de défense aérienne. Face à la menace toujours présente d'une attaque de bombardiers, ils ont convenu de remplacer et de moderniser, au cours des années 80, bon nombre de leurs systèmes communs de surveillance et de contrôle.

Les deux pays ont également discuté de questions telles que la dispersion des appareils militaires américains vers des bases canadiennes en cas d'urgence, l'aménagement des terres excédentaires d'Argentia, base navale de Terre-Neuve louée aux États-Unis, et l'utilisation du système aéroporté d'alerte avancée (AWACS) dans la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Le Canada et les États-Unis collaborent régulièrement à des recherches dans le Nord, lesquelles ont souvent des répercussions sur la défense.

En décembre, le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, s'est rendu à Washington pour s'entretenir avec son homologue du gouvernement américain sortant, M. Rumsfeld, des questions de la défense de l'OTAN et de l'Amérique du Nord.

Maintien de la paix

Malgré tout ce qu'elles demandent de ressources à ses forces armées, le Canada continue de participer activement aux opérations de maintien de la paix, parce qu'il voit là le meilleur moyen d'empêcher une reprise des hostilités et un espoir d'aboutir à une paix durable.

Le Canada est demeuré en 1976 le plus gros fournisseur d'effectifs aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. A cette fin, quelque 1 600 Canadiens servent à l'étranger, soit près de 1 100 dans le cadre de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) au Moyen-Orient, et 515 dans le cadre de la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre (UNFICYP).

Les Canadiens continuent également de participer aux deux plus anciennes opérations de maintien de la paix, celles de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) (la plus petite des trois forces de maintien de la paix au Moyen-Orient) et du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), toutes deux créées en 1948.

En dépit de la stabilité relative qui a régné en 1976 dans chacune des régions concernées, les parties n'ont guère progressé vers la solution des problèmes politiques sousjacents aux conflits qui les opposent. Aucune négociation n'a eu lieu sur la question du Moyen-Orient, et les entretiens entre les communautés chypriotes grecque et turque, rompus en avril, n'avaient pas repris à la fin de l'année.

Aide à la formation militaire

Le Programme d'aide à la formation militaire est administré par un comité interministériel présidé par le ministère des Affaires extérieures. Il permet à des membres des forces armées de certains pays en développement choisis, pour la plupart africains et antillais, d'effectuer sur demande des stages d'instruction élémentaire en vue de devenir simples officiers, ou officiers d'état-major subalternes, ou d'exercer un métier dans les rangs des forces armées.

En 1976, sur plus de cent stagiaires étrangers formés au Canada, environ 30 p. cent se destinaient à des carrières d'officier. En outre, cinq Canadiens ont servi à l'étranger dans le cadre du même programme: en Malaisie, un scientifique civil du Conseil de recherche pour la défense; en Tanzanie, un spécialiste de la formation des pilotes; et au Ghana, trois conseillers en instruction militaire.

Désarmement et contrôle des armements

Le désarmement se traduit par la démobilisation effective des forces militaires et par la destruction des armes, tandis que le contrôle des armements vise à réduire ou à limiter l'importance et le degré de perfectionnement des forces existantes, à empêcher la mise au point